AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -8-10-65 421462

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

BULLETIN N° 61 d'OCTOBRE 1965 — Le 7 Octobre 1965

GRANDE CULTURE

INFORMATION

Altise à tête dorée ou grosse altise du colza.-

Depuis plusieurs années cette altise, dont les larves vivent dans les pétioles et les tiges du colza d'hiver, ne se rencontrait que très occasionnellement dans les cultures du Nord-Est.

A la faveur de l'actuelle période chaude des concentrations, parfois très importantes, de cet insecte sont observées sur les jeunes semis.

Il est conseillé d'examiner attentivement les cultures par temps ensoleillé et de traiter celles présentant en moyenne deux altises ou plus par mètre carré (mettre en oeuvre l'un des produits conseillés par la liste publiée en début d'année).

Surveiller particulièrement les colzas dans les secteurs où cette culture s'est maintenue ces dernières années et où des insectes parfaits ont pu être trouvés en abondance au cours de la moisson dans les trémies des moissonneuses-batteuses.

Les colzas semés tôt et à exposition chaude sont généralement les plus envahis.

Le traitement insecticide des semences, valable à l'égard des petites altises n'a généralement qu'une action insuffisante sur l'altise à tête dorée, car d'action trop limitée dans le temps. Les cultures dont les semences ont reçu ce traitement, doivent donc également être surveillées.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

l'Inspecteur de la Circonscription phytosanitaire de REIMS,

P 138

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant : L. BOUYX